

ARTAGNAN - Commune

Séance du 16 octobre 2025

Membres en exercice :
13

Date de la convocation: 10/10/2025

seize octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphane ETIENNE

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Refus : 0

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Sylvain DUPRAT, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO

Représentés: Marc CLAVEL représenté par Eric CHAUMES

Excusés:

Absents: Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU

Secrétaire de séance: Pierre MELENDEZ

Objet: Information sur les décisions du Maire - DE_030_2025

Monsieur expose les décisions qu'il a été amené à prendre depuis la dernière réunion du conseil municipal, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties :

DIA 65 035 25 00006 du 19/09/2025

Convention de mise à disposition de la salle des sports

DEC_028_2025 relative à la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une halle

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal prend note des décisions prises.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 21 / 10 / 2025

Le secrétaire de séance,
Pierre MELENDEZ

Signature

Le Maire,
Stéphane ETIENNE

Signature

